

Frais de déplacement hors Québec (à l'extérieur du Canada)

Frais de déplacement des titulaires d'un emploi supérieur

Paragraphe 18 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r.2)
Divulgation des renseignements relatifs aux dépenses

Exercice financier :2025-2026
Trimestre : octobre à décembre 2025

Nom de la personne	Fonction	Objet	Dates du déplacement		Ville et pays	Frais de transport	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Autres frais inhérents		Accompagnateurs		Salon d'entretien	Service d'un photographe	Service d'un interprète	Rapport de mission
			Du	Au						Montant	Description	Nom et fonction	Total des frais ⁽¹⁾				
Geneviève Lajoie	Sous-ministre adjointe	Colloque annuel du réseau Opale	2025-11-10	2025-11-16	Paris, France	2 364,50 \$		2 214,10 \$	453,70 \$	124,12 \$							À venir

⁽¹⁾ Total des frais de transport, d'hébergement, de repas et autres frais inhérents.

Informations complémentaires :

Les frais déclarés sont ceux comptabilisés pour le trimestre. Les frais pour un déplacement peuvent s'échelonner sur plus d'un trimestre et sont diffusés lors de la comptabilisation.

Les frais de déplacement du ministre sont diffusés par le ministère du Conseil exécutif.

Rapport de mission

Lieu	Paris et Villers-Cotterêts, France
Date de la mission	Du 10 au 15 novembre 2025

Composition de la délégation gouvernementale

- **Madame Geneviève Lajoie**
Sous-ministre adjointe à la promotion de la langue française, aux partenariats et à la francophonie canadienne
- **Monsieur Marc-André Allard**
Conseiller aux affaires politiques et à la coopération, délégation générale du Québec à Paris

Contexte

Le ministère de la Langue française est membre du réseau OPALE (Organisme francophone de politique et d'aménagement linguistique), qui a tenu son colloque annuel en novembre 2025, en France.

La sous-ministre adjointe à la promotion de la langue française, aux partenariats et à la francophonie canadienne, M^{me} Geneviève Lajoie, (SMA) a été déléguée pour représenter le Ministère à ce colloque annuel ainsi qu'à la rencontre annuelle des membres du réseau OPALE que sont le Québec, la France, la Suisse romande, la Communauté française de Belgique, le Luxembourg et l'Organisation internationale de la Francophonie.

La présidence du réseau OPALE étant tournante, l'événement de 2025 était sous la gouverne de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), principal partenaire français du Ministère.

La rencontre du réseau OPALE se tenait à Paris et à Villers-Cotterêts, du 12 au 14 novembre 2025. Les journées du 12 et du 14 étaient réservées pour la rencontre à huis clos des membres, alors que la journée du 13 novembre était consacrée au colloque public. Ayant pour thème « Quelles ressources pour dire le monde contemporain? », ce colloque a permis d'aborder des sujets tels que les impacts de l'innovation numérique et le développement des ressources technologiques sur la protection de la langue française et plus largement, sur la diversité linguistique.

À l'occasion de ce déplacement en France pour l'événement OPALE, il était par ailleurs opportun pour la SMA de rencontrer des partenaires et des acteurs d'intérêt afin de poursuivre les discussions et les collaborations en matière de protection et de valorisation de la langue française, de promouvoir le modèle québécois d'aménagement linguistique, et d'échanger sur la place de la langue française dans l'intégration nationale, tant au Québec qu'en France.

Objectifs

La mission de la SMA avait pour objectifs principaux de :

- participer au colloque annuel du réseau OPALE dans le cadre duquel était organisée la Vitrine du Partenariat France-Québec sur la découvrabilité des contenus scientifiques francophones (ci-après, le « Partenariat France-Québec »), qui mettait de l'avant notre collaboration avec la DGLFLF;

- participer au panel de clôture du colloque : *les perspectives politiques francophones* avec d'autres membres du réseau;
- participer à la réunion des membres et présenter le Bilan OPALE 2025 du Ministère qui rend compte des actions entreprises au cours de la dernière année afin de promouvoir, protéger et valoriser la langue française au Québec;
- renforcer la coopération en matière de langue française entre le Québec et ses partenaires du réseau OPALE;
- rencontrer le délégué général à la langue française et aux langues de France, principal partenaire du Ministère en matière de langue française sur la scène internationale, afin de discuter notamment du Partenariat France-Québec;
- réaliser d'autres rencontres stratégiques, avec l'aide de la Délégation générale du Québec à Paris, afin de faire connaître et promouvoir l'action du Québec en matière de protection de la langue française, ainsi que de présenter la *Loi sur l'intégration à la nation québécoise* auprès des partenaires de France et de la francophonie.

Résultats

De manière générale, la mission a atteint ses objectifs. Elle a notamment permis de faire rayonner, auprès de partenaires francophones européens, l'expertise québécoise en matière de protection et de promotion de la langue française et de son statut, de mettre de l'avant le modèle québécois d'aménagement linguistique, le Partenariat France-Québec ainsi que la récente *Loi sur l'intégration à la nation québécoise*, en plus de s'informer sur les actions des partenaires, et d'échanger sur des défis communs comme ceux soulevés par l'intelligence artificielle (IA).

Rencontre annuelle et colloque du réseau OPALE

La SMA a assisté à la réunion annuelle des membres du réseau où ces derniers ont été invités à présenter leur bilan d'activités de la dernière année. Elle a présenté le bilan du Ministère et a échangé sur les bilans des partenaires du Québec. Il y a eu des discussions autour des actions et des mesures à adopter pour protéger la langue française ainsi qu'une visite de l'exposition permanente de la Cité internationale de la langue française.

La SMA a aussi assisté au colloque annuel du réseau OPALE où s'est tenue la Vitrine du Partenariat France-Québec, et a participé à l'activité de clôture sur les perspectives politiques francophones. La participation à ce colloque a permis de faire avancer la réflexion sur plusieurs sujets prioritaires, notamment l'utilisation de l'IA dans les traductions ainsi que l'importance de collaborer entre États francophones dans le contexte du développement rapide de cette technologie, de la prépondérance de la langue anglaise dans ses outils, et de l'hégémonie américaine dans ce domaine. De plus, M^{me} Émilie Paquin, coordonnatrice de la Chaire de recherche du Québec sur la découvrabilité des contenus scientifiques en français, a participé, dans le cadre d'une entente entre le Ministère et le Fonds de recherche du Québec, à une table ronde qui faisait office de Vitrine pour le Partenariat France-Québec.

Rencontres bilatérales

La SMA a profité de son passage à Paris pour rencontrer le délégué général à la langue française et aux langues de France. Cette rencontre a permis d'être informé :

- Des réflexions en France visant à compléter et améliorer l'application de la *Loi relative à l'emploi de la langue française* (Loi Toubon), notamment sur la question de l'affichage;
- De l'intérêt du délégué général pour la *Loi sur l'intégration à la nation québécoise* et du fait qu'elle soit portée par le ministre de la Langue française;

- Sur l'examen civique et le niveau de maîtrise du français exigé pour obtenir un titre de séjour de longue durée ou la nationalité française.

La SMA a également tenu une rencontre de travail avec la déléguée du Québec aux affaires francophones et multilatérales, M^{me} Anne-Marie Jean. Les discussions ont porté sur la *Loi sur l'intégration à la nation québécoise*, sur la découvrabilité des contenus francophones ainsi que sur l'intelligence artificielle.

Une rencontre s'est enfin tenue avec le ministère de l'Intérieur français. Celui-ci a été représenté par une responsable en relations internationales et par une directrice adjointe. La SMA a présenté le modèle québécois d'intégration nationale et les actions du gouvernement du Québec en matière de protection et de valorisation de la langue française. Il a aussi été question de la *Loi sur l'immigration française* (Loi Darmanin) et de l'intérêt du ministère de l'Intérieur français pour les politiques publiques du Québec en la matière.

Suivis

- Poursuivre les réflexions sur les collaborations possibles avec les partenaires du réseau OPALÉ, notamment afin d'appuyer le ministère dans son mandat de protection et de valorisation de la langue française dans le contexte du développement rapide de l'intelligence artificielle.
- Poursuivre les réflexions en vue d'éventuels partenariats ou échanges de bonnes pratiques avec le gouvernement français.

Rédigé par : Marie-Pierre Chouinard	Date : 2026-01-29
Approuvé par : Juliette Champagne, sous-ministre	Date : 2026-03-19